

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école secondaire de la Cité**

No. de la
résolution

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES-PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS
ÉCOLE SECONDAIRE DE LA CITÉ**

Procès-verbal de la première séance du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2025-2026 tenue le 24 septembre 2025 à 18h30, à l'agora de l'école.

SONT PRÉSENTS

Mesdames

Nancy Rollin Levesque

Membre du personnel du soutien

Mylène Larocque

Membre du personnel professionnel

Marie-Luce Leblanc

Enseignante

Geneviève Ouellet

Parent

Souhir Sahraoui

Parent

Messieurs

Laurent Bergeron-Collin

Parent

Ibrahim Daher

Parent

Djibril Niang

Enseignant

SONT ABSENTS

Patrick Gélinas

Enseignant

Winon Hernandez

Parent

PARTICIPENT ÉGALEMENT

Mme Catherine Dubuc

Directrice

M Joffrey Huguet-Latour

Directeur adjoint

1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La directrice accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h32.

2. PRÉSENTATION DES MEMBRES

Chaque membre se présente à tour de rôle.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La directrice fait la lecture de l'ordre du jour. Des modifications sont proposées.

Ajout

9.2. Encadrement

Il est proposé par Madame Marie-Luce Leblanc, appuyé par Monsieur Djibril Niang d'adopter l'ordre du jour avec la modification.

Adoptée à l'unanimité.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école secondaire de la Cité**

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 AOÛT 2025

Il est proposé par Monsieur Laurent Bergeron-Collin appuyé par Monsieur Ibrahim Daher, d'adopter le procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité.

5. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

Aucun suivi

6. PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC

7. ÉLECTIONS

7.1. POSTE À LA PRÉSIDENTENCE

Madame Catherine Dubuc explique le rôle de la présidence du conseil d'établissement.

Monsieur Laurent Bergeron-Collin est proposé comme président.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 56 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, stipule que le conseil d'établissement doit choisir son président parmi les représentants des parents qui ne sont pas membres de la commission scolaire ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Ibrahim Daher, appuyé par Madame Geneviève Ouellet, il est résolu à l'unanimité ;
- **DE NOMMER** Monsieur Laurent Bergeron-Collin comme président du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Cité pour l'année scolaire 2025-2026.
- **DE MANDATER** Madame Catherine Dubuc pour qu'elle informe le Centre de services scolaire du nouveau président du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Cité pour l'année scolaire 2025-2026.

7.2. POSTE VICE-PRÉSIDENTENCE

Madame Catherine Dubuc explique le rôle de la vice-présidence du conseil d'établissement.

Monsieur Ibrahim Daher est proposé comme vice-président.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 60 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, stipule que le conseil d'établissement désigne, parmi ses membres éligibles au poste de vice-président, une personne pour exercer les fonctions et pouvoirs de ce dernier

CE #2526-01

CE #2526-02

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école secondaire de la Cité**

CÉ #2526-03

- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Geneviève Ouellet, appuyé par Madame Souhir Sahraoui, il est résolu à l'unanimité ;
- **DE NOMMER** Monsieur Ibrahim Daher comme vice-président du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Cité pour l'année scolaire 2025-2026.

7.3. POSTE DE SECRÉTAIRE

Madame Catherine Dubuc explique le rôle du poste de secrétaire. À la suite des discussions, la tâche sera effectuée par Madame Nancy Rollin Levesque.

- **CONSIDÉRANT** que les membres du conseil d'établissement veulent se choisir une secrétaire pour prendre les notes ;
- **CONSIDÉRANT** que les notes seront transcrites au propre par la secrétaire de l'école ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Mylène Larocque, appuyé par Monsieur Laurent Bergeron-Collin, il est résolu à l'unanimité;
- **DE NOMMER** Madame Nancy Rollin Levesque pour le poste de secrétaire au conseil d'établissement de l'école secondaire de la Cité pour l'année scolaire 2025-2026.

8. REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Madame Catherine Dubuc explique le rôle du représentant de la communauté comme membre au conseil d'établissement. Pour le moment nous sommes à la recherche d'un membre de la communauté au conseil d'établissement.

9. MESSAGES DES REPRÉSENTANTS

9.1 PERSONNEL DE L'ÉCOLE

Le personnel partage les informations suivantes :

- C'est une belle rentrée scolaire. Il y a une belle ambiance au sein de l'école.
- Bien que les cellulaires ne soient pas permis, nous n'avons pas eu le recours d'intervenir souvent auprès des élèves.

PERSONNEL D'ENCADREMENT

Avoir plus de surveillance dans les salles de bain pendant le dîner et les

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école secondaire de la Cité**

casiers double pour le vol.

Nous avons remarqué qu'il avait moins de circulation dans l'école pendant les heures de classe.

10. MESSAGE DE LA DIRECTION

Madame Catherine Dubuc et Monsieur Joffrey Huguet-Latour partagent les informations suivantes :

- Ils soulignent que les enseignants.es sont plus encadrant sur les retards en classe.
- La première communication aux parents aura lieu le 15 octobre.
- La semaine du 22 septembre avait lieu la semaine du personnel de soutien.
- La vaccination pour les élèves de 3^e secondaire aura lieu le mercredi 5 novembre.
- Il y a environ 70 élèves inscrits pour le badminton.
- Nous avons loué le gymnase de l'école Amérique-Française pour des activités parascolaires.
- Les inscriptions sont terminées pour les différentes activités parascolaires.

11. DÉCISIONS

11.1. DATE DES RENCONTRES

Les rencontres se dérouleront le mercredi de 18h30 à 20h30.

- **CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 67 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, le conseil d'établissement doit établir son calendrier de travail prévoyant au moins cinq (5) séances ;
- **CONSIDÉRANT** que les membres souhaitent que les rencontres se déroulent le mercredi soir ;
- **CONSIDÉRANT** que ce calendrier ne comprend que les séances ordinaires publiques ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Mylène Larocque, appuyé par Monsieur Djibril Niang, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'ADOPTER** le calendrier de travail 2025-2026 pour les travaux du conseil d'établissement.

29 octobre 2025	22 avril 2026
26 novembre 2025	13 mai 2026
28 janvier 2026	10 juin 2026
18 mars 2026	

CÉ #2526-04

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école secondaire de la Cité**

CÉ #2526-05

11.2. RÈGLE DE RÉGIE INTERNE

Madame Catherine Dubuc expliquer le document des règles de régie interne. Des discussions ont lieu. Aucune modification n'est proposée.

- **CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 67 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, le conseil d'établissement doit établir ses règles de Régie interne;
- **CONSIDÉRANT** que le projet, tel que déposé, a fait l'objet de discussion entre les membres;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Mylène Larocque, appuyé par Monsieur Djibril Niang, il est résolu à l'unanimité;
- **D'ÉTABLIR** les règles de régie interne du conseil d'établissement 2025-2026.

11.3. BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Madame Catherine Dubuc nous informe que le budget de fonctionnement est de 250 \$. Certaines dépenses telles que les frais de gardiennage et de formation peuvent être approuvées dans ce budget.

CÉ #2526-06

11.4 SORTIES ÉDUCATIVES

Madame Catherine Dubuc présente la planification des sorties au théâtre. Tous les élèves de l'école assisteront à une pièce de théâtre. Également, une sortie aux chutes de Luskville est prévue pendant la journée pédagogique du 3 octobre.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement, le mandat d'approuver la programmation des activités proposées par la direction;
- **CONSIDÉRANT** que les membres du personnel ont été consultés pour le choix des sorties;
- **CONSIDÉRANT** que le ministère octroie une subvention qui couvre les dépenses et qu'aucuns frais ne devront être déboursés par les parents;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Nancy Rollin Levesque, appuyé par Madame Marie-Luce Leblanc, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'ADOPTER** les sorties éducatives pour l'année scolaire 2025-2026.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école secondaire de la Cité**

CÉ #2526-07

11.5 VOYAGE DES FINISSANTS 2026

M. Hugué-Latour présente les options pour le voyage à Toronto au 15 au 17 mai 2026 pour les finissants. L'option privilégiée est celle offerte par Alta Voyages au coût de 625\$/élève. Le paiement s'effectuera en ligne sur la plateforme de la compagnie. Avec l'interdiction des cellulaires, nous devons spécifier aux élèves quand ils pourront l'utiliser.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement, le mandat d'approuver la programmation des activités proposées par la direction;
- **CONSIDÉRANT** que le conseil d'établissement peut exiger une contribution financière de la part des utilisateurs de ce service, conformément à l'article 91, 1^{er} par. de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, et que ces revenus tout comme ces dépenses s'ajoutent au budget de l'école;
- **CONSIDÉRANT** que les membres du personnel sont en faveur de cette sortie pour les élèves finissants;
- **CONSIDÉRANT** que les élèves finissants souhaitent une sortie de fin d'année;
- **CONSIDÉRANT** que les frais pour la sortie seront assumés par chaque famille des finissants;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Laurent Bergeron-Collin, appuyé par Madame, Geneviève Ouellet, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'ADOPTER** le voyage à Toronto pour les finissants en mai 2026 offert par Alta Voyages au coût de 625 \$.

CÉ #2526-08

11.6 ALBUM DES FINISSANTS 2026

Monsieur Joffrey Hugué-Latour présente les soumissions pour la réalisation de l'album des finissants 2026. La compagnie Laurentienne est la moins dispendieuse. L'album sera vendu au coût de 41,34\$ avant taxes. Le prix est gelé pour 3 ans. L'album aura les caractéristiques suivantes :

- Cahier de signature en couleur (16 pages) ;
- Page de garde en couleur ;
- Couverture rigide et personnalisée ;
- 48 pages en couleur
- Montage via l'application Boogie.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école secondaire de la Cité**

- **CONSIDÉRANT** que les parents et les membres du personnel sont en faveur de réaliser un album des finissants aux élèves;
- **CONSIDÉRANT** que le montant chargé aux parents sera celui du coût de l'album et que le processus respecte le processus d'achat du CSSPO;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Laurent Bergeron-Collin, appuyé par Madame Nancy Rollin Levesque, il est résolu à l'unanimité;
- **D'APPROUVER** le choix de la compagnie et les frais chargés aux parents pour l'album des finissants 2026.

11.7 VENTE DE VÊTEMENT À L'EFFIGIE DE L'ÉCOLE

CÉ #2526-09

Monsieur Joffrey Hugué-Latour présente les coûts pour l'achat de vêtements à l'effigie de l'école secondaire de la Cité.

Kangourou	29,32\$
T-shirt manches longues	24,72\$
Tuque	20,13\$
Pantalon jogging	36,22\$
Serviette de plage	10,32\$

- **CONSIDÉRANT** que l'achat des vêtements n'est pas obligatoire;
- **CONSIDÉRANT** que les montants demandés sont raisonnables et correspondent au coût chargé par le fournisseur;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Laurent Bergeron-Collin, appuyé par Madame Mylène Larocque, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'ADOPTER** le fournisseur ainsi que le montant demandé pour l'achat de vêtements à l'effigie de l'école.

12. INFORMATIONS

12.1. CLIENTÈLE 2025-2026

Madame Catherine Dubuc mentionne que l'école secondaire de la Cité accueille un peu plus de 958 élèves cette année. Les élèves sont répartis de la façon suivante :

7 groupes de 1^{re} secondaire, 7 groupes de 2^e secondaire, 7 groupes de 3^e secondaire, 6 groupes de 4^e secondaire, 5 groupes en 5^e secondaire, 2 groupes en adaptation scolaire, 1 groupe de formation axé sur l'emploi et 2 groupes d'accueil.

	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école secondaire de la Cité
--	--

12.2 PORTES OUVERTES

Madame Catherine Dubuc mentionne que l'activité des portes ouvertes aura lieu le jeudi 23 octobre de 16h00 à 18h00. Tous les futurs élèves de 5^e et 6^e année recevront une invitation via leur école primaire.

12.3 FORMATION POUR LES MEMBRES DU CÉ

Madame Catherine Dubuc donne les informations en lien avec la formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement. Un courriel avec toutes les informations ainsi que le lien pour remplir le FORMS ont été envoyés.

13. VARIA

Des vêtements à l'effigie de l'école pourraient être offerts à nos élèves qui participent aux différents tournois d'échecs. Ils représentent l'école secondaire de la Cité.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Madame Nancy Rollin Levesque que la séance soit levée à 19h45.

La prochaine rencontre aura lieu le 29 octobre 2025 à 18h30.

Laurent Bergeron-Collin
Président

Catherine Dubuc
Directrice